

Profil de poste « éducation musicale et de chant choral »

**Temps partagé
INSPÉ CENTRE VAL DE LOIRE**

Service et résidence administrative principale :

L'enseignant effectuera annuellement un service en temps partagé à l'INSPÉ Centre Val de Loire, soit 192 heures équivalent TD. Les modalités d'enseignement sont celles en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

Les interventions auront lieu principalement sur le centre de formation de Blois avec compléments de service si besoin dans les autres centres de formation de l'INSPÉ Centre Val de Loire ou dans d'autres composantes de l'université d'Orléans - campus de la Source. Il appartiendra à l'enseignant recruté d'y répondre.

Qualification : PRAG – PRCE

Missions :

Formation :

- former des étudiants inscrits en master MEEF première mention « 1^{er} degré » et préparant le CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) : enseignement de l'éducation musicale et de la thématique « voix et corps pour enseigner et communiquer » dans la perspective de l'école primaire (maternelle et élémentaire), accompagnement et suivi des étudiants (fonction de référent, suivi des étudiants en stage, encadrement de mémoire, surveillance d'examens, correction de copies,...) ;
- intervenir si besoin dans les enseignements de culture commune du master MEEF « second degré » sur la thématique « voix et corps pour enseigner et communiquer » ;
- participer à la formation pédagogique et assurer les visites de formation et d'évaluation des stagiaires 1^{er} et 2nd degrés.

Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- les réunions et tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants et des professeurs stagiaires ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- la participation aux réunions de concertation du centre INSPÉ de rattachement et aux travaux du groupe disciplinaire (GD) « arts » de l'INSPÉ.

Compétences requises :

- maîtriser l'enseignement de l'éducation musicale dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- posséder des connaissances approfondies en didactique de l'éducation musicale plus particulièrement dans le premier degré ;
- assurer une veille en didactique et pédagogie de sa discipline ;
- posséder des compétences avérées dans les domaines transversaux de l'éducation en vue d'interventions dans les tronc communs de formation de 1^{er} et 2nd degrés ;
- savoir s'adapter aux caractéristiques spécifiques d'une formation professionnelle d'adultes en alternance ;
- maîtriser les compétences numériques et les technologies de l'information et de la communication ;
- travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- s'impliquer dans la vie du groupe disciplinaire « **arts** » ;
- s'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation des personnels (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'INSPÉ) ;
- permis B vivement souhaité (déplacements à prévoir notamment pour effectuer des visites de stage).

Modalités de candidature :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme
- Dernier arrêté d'échelon

Les éléments sont à transmettre à l'adresse suivante : grh.inspe@univ-orleans.fr

Contact :

INSPÉ Centre Val de Loire – R.H. Monsieur Aymeric Szczesny, 02-38-49-26-42.
grh.inspe@univ-orleans.fr